

L'option EPS "Métiers du Sport et Santé" s'adresse à un public diversifié en termes de besoins et de motivation.

Elle est accessible à tous :

- sportifs de haut niveau, inscrits sur les listes nationales,
- sportifs issus de section d'excellence sportive,
- sportifs ayant une pratique fédérale, ou élèves recherchant un plaisir de pratiquer.

L'objectif étant d'une part de présenter une épreuve sportive optionnelle au baccalauréat, mais aussi de constituer un premier accès vers les métiers du sport. C'est donc une étape importante que l'élève pourra valoriser dans son projet personnel d'orientation post-baccalauréat, et envisager des formations telles que **STAPS, BPJEPS, BNSSA**, secouriste ou encore **DEUST** par exemple.

Cet enseignement correspond à une approche approfondie, fondée à la fois sur :

- **Des pratiques sportives intensives.** Deux ou trois pratiques différentes par an. L'objectif étant de se perfectionner dans sa pratique et de savoir encadrer les autres.
- **Un travail théorique important** par la réalisation de dossiers d'études avec un apport de connaissances pluridisciplinaires (anatomie, physiologie, connaissances du milieu associatif, utilisation et maîtrise des outils numériques, etc.) qui permet de développer des compétences orales et d'argumentation. Cela constitue aussi l'occasion de se préparer à l'épreuve terminale orale du baccalauréat !

	<b>Pratiques Physiques</b>	<b>Dossier d'étude</b>
Niveau 2nde	<b>HANDBALL</b> <b>Natation/Sauvetage</b> <b>Badminton</b>	Réflexion de l'élève sur sa pratique physique sur le thème de : <b>l'intervention pédagogique</b> Avec une production écrite, une présentation ou l'animation d'une situation
Niveau 1ère		<b>Conduite d'un projet collectif</b> Organisation d'un raid, d'une compétition, d'un séjour sportif...etc
Niveau Terminale	<b>Préparation physique</b>	<b>Réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS</b> Thème au choix de l'élève sur une APSA - le dossier s'appuie sur au moins une science et/ou une technologie

Il peut y avoir des adaptations d'activités suivant les conditions de pratique et des opérations ponctuelles.

Le volume horaire est de **3 h par semaine en seconde, première et terminale**. L'objectif pour les élèves doit être de suivre l'option sur les 3 années du lycée afin d'optimiser leurs compétences. Chaque élève sera évalué régulièrement au travers des pratiques sportives, des connaissances et compétences techniques, tactiques, d'arbitrage, de coaching ou de partenariat de travail.

Ce sont les notes trimestrielles ou semestrielles posées en classes de première et de terminales qui seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève.

En complément de l'option EPS, l'engagement de l'élève dans le cadre de **l'Association Sportive UNSS** du lycée semble être une nécessité pour à la fois :

- Pouvoir avoir **une pratique complémentaire** (que ce soit en compétition, en loisir, mais aussi dans des rôles de coach ou d'arbitre par exemple). Une implication régulière est attendue !
- **S'engager** dans une association
- Être acteur dans **des projets ambitieux**, comme le lycée Turgot le propose régulièrement (Guyane, Japon, Chicago ...)